

VOEUX DU SIARP

Discours de Monsieur Emmanuel PEZET, Président du SIARP

Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,
Chers Amis,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous accueillir ce soir, au nom du SIARP, avec les Vice-Présidents, les membres du Comité, la Direction Générale et le Personnel du Syndicat, à l'occasion de la nouvelle année !

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année !

Je propose que nous formulions ensemble des vœux pour que l'imagination, l'initiative, la tolérance et la solidarité accompagnent notre enthousiasme à construire l'avenir ; des vœux pour que tous ceux qui nous entourent puissent trouver dans leur vie familiale et professionnelle, dans la réalisation de leurs projets, la joie de vivre plus heureux.

Que l'année 2020 voient s'accomplir les souhaits de chacune et chacun d'entre vous !

Ces vœux sont l'occasion de témoigner notre amitié à celles et ceux qui affrontent des moments douloureux, de penser à ceux qui nous ont quitté et je pense, en cet instant, avec tristesse, à nos amis Hubert BARTELOUS, ancien Vice-Président du SIARP et 1^{er} Adjoint au Maire de Boissy l'Aillierie, parti en décembre dernier, et Alain CHANTEPIE, élu d'Hérouville, délégué au Comité du SIARP, également disparu il y a quelques semaines.

Je vous remercie d'être présents aussi nombreux à cette traditionnelle réception des vœux du SIARP, manifestant ainsi, je pense, l'intérêt et l'attachement que vous portez à notre établissement public.

Je suis heureux de vous retrouver pour ce moment unique de l'année, pour profiter avec vous de ces instants privilégiés de rencontre et de convivialité, oubliant le temps d'une soirée les obligations et contraintes du quotidien.

C'est toujours un plaisir de saluer ensemble une nouvelle année avec ce qu'elle véhicule d'espérance et de projets individuels et collectifs.

Cette réception et ces quelques mots se veulent l'expression de notre estime et de notre reconnaissance pour votre soutien et votre fidélité.

Je voudrais aussi adresser des remerciements chaleureux à Philippe HOUILLON, Maire de Pontoise, et aux services de la Commune qui ont permis l'organisation de cette réception en ces lieux, en nous y accueillant et en mettant à notre disposition cette salle du Dôme.

Merci Philippe d'être, encore une fois, présent à nos côtés ; merci de ton soutien !

Je remercie encore, pour leur présence, toutes les personnalités qui ont répondu à notre invitation, et en particulier Antoine SAVIGNAT, Député du Val d'Oise, Dominique LEFEBVRE, Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, principal partenaire du SIARP, Michel GUIARD, Président de la Communauté de Communes Vexin Centre, Maire de Boissy l'Aillierie, ainsi que Marc GIROUD, Président du Parc Naturel Régional du Vexin, Président de la Communauté de Communes Sausseron Impressionistes, Maire de

Vallangoujard, l'un et l'autre Présidents de deux communautés de communes sur lesquelles le SIARP est implanté et dont la coopération avec notre Syndicat est primordiale pour l'avenir.

Je tiens aussi à saluer amicalement Stéphanie VON EUW, Thibault HUMBERT, Jean-Christophe VEYRINE, Norbert LALLOYER, Guy PARIS, Marion WALTER, Gérard LEROUX. Je salue tous les autres Maires que je n'ai pas cité et particulièrement ceux du Vexin présents en très grand nombre.

Je remercie pareillement toutes celles et ceux qui sont là et que je n'ai pas nommé - ils voudront bien m'en excuser -, Conseillers Régionaux, Conseillers Départementaux, Présidents de Syndicats Intercommunaux, Élus des différentes collectivités territoriales, Représentants des Services de l'État et des Collectivités, Chefs d'entreprise, acteurs de la vie économique, responsables associatifs, et tous ceux avec qui le Syndicat travaille quotidiennement, sans oublier les correspondants de la presse locale, les employés des services communaux et intercommunaux, des entreprises, et nos anciens collègues élus, toujours fidèles à nos rendez-vous et qui suivent avec beaucoup d'attention la vie du SIARP.

Ce soir, nous fêtons la nouvelle année en même temps que les « 70 ans » du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Pontoise, le SIARP ! Il m'a semblé important pour notre Syndicat, aujourd'hui à la croisée des chemins, initiateur d'un projet résolument tourné vers l'avenir, de marquer cet anniversaire en nous réunissant à l'occasion du nouvel an, ici, à Pontoise, commune cofondatrice du SIARP avec Saint-Ouen-l'Aumône où nous étions, il y a vingt ans pour célébrer l'an 2000 et le cinquantenaire de notre établissement public.

L'avenir de toute entreprise humaine a toujours pour fondations, les leçons et l'exemple du passé.

Expérience ou simple référence, le passé doit aider à la réflexion de ceux qui ont la charge de préparer l'avenir, d'en évaluer sinon d'en fixer les objectifs, les étapes, et les moyens à mettre en œuvre.

La politique de l'eau, de l'assainissement, n'échappe pas à la règle, et un rapide retour en arrière, même de soixante-dix ans, n'est sans doute pas inutile à une meilleure approche des réalités de demain.

L'Histoire récente a clos l'idée que la nature nous manifestait une générosité sans borne, qu'elle offrait une abondance éternelle et que nous pouvions la gâcher sans compter. Face à elle, nous devons retrouver plus de modestie et d'éthique, prendre des précautions, dans le domaine de l'environnement en particulier.

Cette nature est aussi notre héritage, et notre avenir.

Individus, bâtisseurs, aménageurs, nous devons maîtriser nos créations avec prudence et clairvoyance.

Nous devons respecter notre environnement naturel : c'est une exigence personnelle et collective, l'enjeu d'un nouveau contrat de confiance entre élus et populations.

C'est un magnifique vœux pour l'avenir.

La défense du milieu naturel, la protection de nos ressources en eau représentent, pour nous, au SIARP, cette exigence et cet enjeu.

L'assainissement, en particulier, est devenu un atout majeur pour nos collectivités communales et intercommunales. Cette mission, celle du SIARP, est enfin reconnue comme

un acte concret dans le domaine de la protection de l'environnement, et déterminant pour l'amélioration de notre cadre de vie.

Cette mission, nous l'effectuons depuis soixante-dix ans.

Soixante-dix ans au service de l'assainissement : une vocation !

Le SIARP a été créé, en juin 1950, par deux communes, Pontoise et Saint-Ouen-L'Aumône, sous l'impulsion d'Adolphe CHAUVIN, avec pour objectif, construire, exploiter, entretenir des ouvrages d'assainissement et assurer le traitement des eaux usées.

Au fil du temps, grâce à la volonté de ses élus et à la ténacité de ses Présidents successifs, mes prédécesseurs, Messieurs DUCHER, GONDOUIN et BETOURNÉ, auxquels, je rend ce soir un hommage particulier, le SIARP a pensé, étudié, construit et aménagé un réseau d'assainissement en regroupant, petit à petit, douze communes, au cœur de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise et du Vexin.

Ainsi, le SIARP a pu contribuer, de façon déterminante, à la résorption du retard en matière de salubrité publique.

Cette action s'est traduite par la mise en place de moyens de transport des effluents urbains, jusqu'alors non collectés.

Ce fut, ensuite, l'installation d'une station d'épuration, à Pontoise, parmi les plus performantes de l'époque.

Ces équipements achevés, le SIARP a réalisé les premiers ouvrages et réseaux structurants de la Ville Nouvelle, indispensables à son développement urbain, ainsi que les grandes liaisons intercommunales de la région, facilitant, également, le développement des communes rurales.

Au cours de ces dernières années, l'évolution de la réglementation, (Directive Européenne, Loi sur l'Eau) a amené le SIARP à élargir son champ d'action et son domaine de compétence.

Le SIARP accompagne, désormais, les 24 communes membres dans l'ensemble de leurs opérations d'assainissement, études diagnostics, schémas-directeurs, travaux neufs et de réhabilitation, mise en séparatif des réseaux, mise en conformité des équipements, entretien et maintenance des réseaux, des postes et des stations.

Notre Syndicat s'est désormais orienté vers des objectifs ambitieux et nécessaires :

- garantir un service public, renouvelé, avec une gestion plus globale, plus économe et plus rationnelle, permettant de réaliser des économies d'échelle,
- harmoniser les coûts de l'assainissement, maîtriser le prix de l'eau et simplifier la tarification,
- prendre en compte le cycle local de l'eau et la protection des ressources en eau, tant souterraines que de surfaces.

Le SIARP est désormais implanté sur toute une région, qui demeure contrastée, la ville, la campagne, deux modes de vie, mais, en fin de compte, un acteur commun au service de toutes les collectivités et des usagers, le SIARP, et une seule façon de maîtriser l'assainissement : l'intercommunalité.

Un terme à la mode ! Cette mode, nous la suivons depuis soixante-dix ans !

Soixante-dix ans, pendant lesquels des femmes et des hommes, agents, techniciens, élus, forts différents, de par leur fonction, leurs opinions, leur statut social, ont mis leur énergie et leur savoir en commun, afin d'accomplir les missions qui justifient l'existence de notre Syndicat.

Et, ce soir, à l'occasion de cet anniversaire, je vœux rendre hommage au travail et au dévouement de ces femmes et de ces hommes qui ont œuvré au service de la population de notre région.

Cette cérémonie des vœux est aussi, par tradition et par utilité, l'occasion d'un discours, parfois un peu longuet, qui veut mettre en exergue le bilan de l'année écoulée et dessiner les contours des projets et des perspectives à venir.

Eh bien, bonne nouvelle pour cette année, contexte électoral oblige, je n'en ferai rien ! Et je vous le dis sincèrement, cela me coûte ! Vous me connaissez...

Donc, vu les circonstances, et à la grande satisfaction des gourmets et des gourmands, des plus déshydratés d'entre vous ou des plus pressés à cause d'on ne sait quoi, pour ne pas rendre jaloux mes collègues et amis Maires ou Présidents de syndicats qui ont déjà présenté leurs vœux, et par respect pour la réserve qu'ils ont observé dans leurs discours, je ne vous imposerai pas une conférence sur le thème « Hier et Demain », comme j' ai pu le faire par le passé !

Notre société, en crise, est aujourd'hui d'autant moins heureuse, qu'elle est désemparée. Les mots perdent leur sens. Les engagements perdent leur signification, et les repères s'estompent quand ils ne disparaissent pas.

L'inquiétude nous gagne au quotidien. Nous sommes à la croisée des chemins, dans un pays qui traverse une période de forte turbulence.

Aux oppositions de doctrines entre « les pour et les contre », « les plus et les moins », il est probable que chacun attend tout simplement... mieux !

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, faute d'actions immédiates, il nous faudra bientôt affronter, au niveau de notre planète, des risques environnementaux majeurs, des tensions internationales dangereuses, et des drames humains inacceptables.

Ce n'est pas de ce monde là dont nous rêvons pour nos enfants et pour les générations futures. Alors inventons et imposons un autre monde.

Il s'agit d'adapter les besoins humains aux grands défis du 21ème siècle et aux contraintes que nous fixe notre planète.

Les propos, il y a plus de 35 ans, du sociologue René Dumont et son slogan « *il nous faudra changer ou disparaître* » sont plus que jamais d'actualité.

Notre pays aussi doit changer : soit il s'engage avec détermination dans une vraie stratégie de développement durable, assortie d'objectifs précis et concertés, soit il continue à exposer la population à des risques économiques, sanitaires et environnementaux de moins en moins acceptés.

« *Nous n'héritons pas de la terre de nos parents nous l'empruntons à nos enfants* » écrivait Antoine de Saint Exupéry.

Cette phrase n'a jamais eu autant de valeur qu'aujourd'hui où nous sommes nombreux à nous intéresser au développement durable et à préparer les jeunes générations afin que celles-ci ne répètent pas nos erreurs.

Si nous pensons au village de demain, nous devons d'abord réussir celui d'aujourd'hui.

La préoccupation de notre environnement est présente dans tous les travaux que nous entreprenons au SIARP.

Cette préoccupation reste présente dans nos projets de demain.

Nous devons désormais réfléchir aux conséquences de chacune de nos décisions et avoir le réflexe du développement durable.

L'environnement, est devenu l'affaire de tous, des élus, et demain, de chacun de nos concitoyens.

Cette prise de conscience nous amènera à promouvoir des solutions innovantes, voire radicale, pour notre cadre de vie.

Le SIARP participe et participera demain pleinement à cette dynamique.

Votre présence à toutes et à tous témoigne de notre volonté de travailler ensemble, pour gagner la bataille de l'environnement.

Les cérémonies de vœux sont l'occasion, j'en ai déjà parlé, de décliner sur les thèmes "bilan de l'année écoulée", et "perspectives pour l'année à venir".

La volonté de vouloir tout dire conduisant généralement à la certitude d'ennuyer tout le monde, j'ai limité mon propos concernant la vie de notre Syndicat à un court "bulletin de santé", mais avec le souci de vous donner la plus grande visibilité possible sur notre action: le SIARP est "en forme", en dépit d'un contexte difficile et compliqué tant sur le plan financier en raison du désengagement de l'État que sur le plan réglementaire en raison des réformes successives qui ne nous facilitent pas la tâche mais qui auront eu le mérite de nous amener à nous réorganiser.

Nous sommes tous prêts pour assumer ce véritable challenge !

Nos collaborateurs, que je salue et remercie sont performants, engagés et disponibles. Leur professionnalisme n'est plus à démontrer.

Nous avons les meilleurs - dans leur domaine - et nous continuerons dans nos recrutements futurs à privilégier la recherche des compétences.

Notre Directeur Général, à mes côtés, donne l'élan nécessaire à la bonne marche des services qu'il dirige avec efficacité, et son sens des responsabilités l'honore.

Il a toute ma confiance et mon soutien.

Les membres du Bureau, et tout particulièrement nos Vice Présidents, anciens et nouveaux, par leurs conseils éclairés et leurs propositions, nous ont aidés et nous aideront à prendre les bonnes décisions.

Et le Président que je suis s'est fixé quelques principes simples de gouvernance: écouter, rassembler, impulser et agir !

Depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier de la loi NOTRe portant nouvelle organisation territoriale de la République, loi complétée et amendée par de nombreux textes depuis 2015, les compétences eau et assainissement sont devenues des compétences obligatoires des communautés d'agglomération et communautés de communes.

Fortes de ces nouvelles missions, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (la CACP) et la Communauté de Communes Vexin Centre (la CCVC) ont décidé de transférer la compétence assainissement au SIARP à compter du 1^{er} janvier 2020.

En vertu du mécanisme de représentation-substitution prévu par la loi, les membres du Comité Syndical du SIARP ne sont plus les communes mais les Établissements Publics de Coopération Intercommunale sur lesquelles s'étend désormais le territoire du SIARP comprenant actuellement la CACP, la CCVC et 5 communes adhérentes, membres de la

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes (la CCSI), lequel Comité comprendra dorénavant 29 délégués, susceptibles de garantir un équilibre de représentativité des différents membres et d'assurer l'optimisation du fonctionnement de notre assemblée délibérante .

Le SIARP est devenu, de fait, un syndicat mixte depuis le 1^{er} janvier 2020 et son Comité Syndical a approuvé, il y a quelques jours, cette extension géographique et adopté les statuts du « Nouveau SIARP », dénommé désormais « Syndicat Intercommunautaire pour l'Assainissement de la Région de Cergy-Pontoise et du Vexin », l'acronyme SIARP et le logo que vous connaissez demeurant inchangés.

Je vous précise, en outre, que la CCVC a transmis cette compétence au SIARP sur la l'ensemble de son territoire composé de 35 communes et c'est, d'ores et déjà, le territoire de 17 communes supplémentaires que le Syndicat doit intégrer, sur un nouveau périmètre incluant 12 stations d'épuration et portant le linéaire des réseaux du SIARP, dans les 42 communes le composant, à plus de 800 kms pour un gisement de population de 230 000 habitants.

Avec des statuts rénovés, avec un renforcement de ses compétences et de ses missions, avec un nouveau Comité composé de 29 délégués désignés par les intercommunalités et communes membres du Syndicat, avec une nouvelle gouvernance comprenant, autour du Président, 6 Vice-Présidents – dont quatre nouveaux -, avec une Direction Générale redéfinie et des Services restructurés, réorganisés et renforcés, le SIARP prend son élan pour un nouveau départ prometteur !

La coopération entre notre Syndicat et les trois Établissements Publics de Coopération Intercommunale sur lesquels va se développer notre action est déterminante pour l'avenir qui pourrait nous amener à créer un véritable Pôle de l'eau et de l'assainissement dans notre région.

L'un des principaux objectifs du Syndicat pour cette année sera de faire évoluer notre structure et bâtir un schéma d'organisation efficient permettant de mutualiser les moyens et de rationaliser les services, en veillant à toujours exercer cette solidarité amont-aval que je défendrai avec vigueur.

Tous ces objectifs, s'ils nécessitent que les agents du SIARP soient particulièrement mobilisés - et je sais qu'ils le sont - ces objectifs nécessiteront également le concours et le talent de tous nos partenaires publics et privés.

L'année 2020 sera active et dense.

En effet, il nous incombera durant ces 12 mois d'assurer la déclinaison opérationnelle des grands enjeux que je viens d'évoquer.

Pour ce faire, et en parallèle des missions récurrentes du Syndicat, l'une de nos principales tâches, consistera à continuer d'étudier les différents scénarii d'évolution du Syndicat et notamment sa transformation dans le cadre de la loi de nouvelle organisation territoriale, et à mettre en œuvre une démarche volontariste de rationalisation et d'optimisation de l'utilisation des ressources du Syndicat.

Le SIARP, établissement public spécialisé dans la gestion des réseaux et ouvrages d'assainissement collectif, dans la gestion de l'assainissement non-collectif, et dans la protection du milieu naturel, est connu pour ses actions et reconnu comme étant une structure à haut niveau de performance et d'efficacité.

J'en veux pour preuve la confiance que nous ont montré des organismes dont nous sommes aujourd'hui partenaires, voire membres actifs, comme l'AESN (l'Agence de l'Eau Seine-

Normandie), l'ASTEE (l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement), la FNCCR (Fédération des Collectivités concédantes et Régies), FEP (France Eau Publique), le Réseau IDÉAL (Mutuelle des connaissances des collectivités locales) et le GRAIE (Groupe de Recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau) ; organismes reconnus au niveau national et dont la confiance s'est manifestée en diverses occasions, notamment en nous demandant de piloter la mise en place de la Charte Qualité des travaux d'assainissement ou de présenter notre politique en matière de gestion patrimoniale, ou de rejets industriels par exemple.

Le SIARP peut et doit jouer un rôle éminent dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de la protection de l'environnement plus largement, où il a toute sa place dans le cadre de la coopération intercommunale.

Cette coopération intercommunale est aujourd'hui en pleine mutation.

La réforme territoriale, à cet égard, a un objectif simple, clair et évident : rationaliser et simplifier le fonctionnement et les procédures des collectivités territoriales.

Il faudra insister sur l'importance de notre mission, à nous syndicats de gestion, syndicats de métier, dont l'expérience et le professionnalisme sont incontestables et incontournables. Par des actions communes et la volonté de chacun, le respect de l'environnement s'inscrit désormais dans la réalité de demain.

Toute une dynamique politique, administrative et économique est en marche.

Au SIARP, nous sommes pragmatiques mais aussi porteurs d'un idéal.

Notre engagement ne porte pas seulement sur une addition d'actions techniques ponctuelles ; notre engagement est aussi la traduction d'une vision plus globale d'un monde rassemblant des hommes ayant le droit de choisir, d'être responsables, libres et respectés.

Notre objectif consiste à travailler pour que le monde de demain ne ressemble pas à celui d'aujourd'hui.

C'est un vaste programme qui fera que les générations futures pourront vivre encore normalement, et que le droit à l'eau et à l'assainissement pour tous sera une réalité de demain !

La tâche est immense ! Alors, plus modestement, et à notre échelle, faisons en sorte que notre travail soit fructueux et fécond, et notre réorganisation territoriale, une réussite...

C'est encore un vœu que je formule pour l'année 2020 !

Je voudrais à nouveau remercier l'équipe qui m'entoure pour son engagement et son dévouement à la chose publique, une équipe jeune et dynamique qui bouillonne d'idées et de talents, qui s'investit pleinement dans sa mission de service public et que je suis fier de conduire.

La réussite de nos projets est là aussi.

J'adresse mes plus sincères félicitations à Monsieur Didier MOERS, notre Directeur Général, à Madame Nathalie VAUDELET, Responsable du Pôle Ressources, à Monsieur Sébastien LEGRAND, Responsable du Pôle Technique, à Monsieur Kévin MARTIN, Responsable Instruction et Contrôle, à Madame Clémentine CALLÉ, Responsable Exploitation STEP et réseaux, à Madame Bénédicte LUTZ, Gestionnaire budget et finances, ainsi qu'à tous les autres membres du Personnel de notre Etablissement pour la qualité de leur investissement à mes côtés, au quotidien.

Je n'oublierai pas pour autant nos élus, mes collègues et amis, sans qui rien ne serait décidé !

Nous avons procédé, il y a quelques jours, au renouvellement de nos instances et mis en place le nouveau Comité du SIARP.

Je tiens d'abord à remercier tous les délégués des communes membres du Syndicat qui ont siégé dans notre Comité de 2014 à 2020.

Je les remercie collectivement et individuellement,

- pour leur participation à nos travaux et à nos débats,
- et pour le soutien loyal, franc, qu'ils ont apporté à toute l'équipe du SIARP, à la Direction Générale et à moi-même.

Je tiens par ailleurs à souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de notre Assemblée dont beaucoup sont là ce soir.

Je voudrais aussi remercier chaleureusement nos Vice-Présidents et amis, Murielle DUFLOS, Jacques VERGNAUD, Jean-Pierre STALMACH, Alain MATEOS et Gérard DALLEMAGNE, qui m'ont accompagnés ces six dernières années, contribuant à la bonne marche du Syndicat et à la réalisation de nos projets grâce à leur précieuse collaboration.

Je tiens à leur manifester toute ma sympathie pour leur amical soutien.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux Vice-Présidents du SIARP, qui m'entourent ce soir, Jean-Marie ROLLÉ, Maire-adjoint de Vauréal, en charge au SIARP des affaires budgétaires, Jean-Pierre STALMACH, Maire d'Épiais-Rhus, en charge de la gestion patrimoniale, Gilles LE CAM, Maire de Neuville sur Oise, en charge de l'assainissement non collectif, Alain MATEOS, Maire de Mongeroult, en charge des travaux, Olivier FOURCHES, Maire-adjoint d'Eragny, en charge des relations avec les usagers et de la communication et Xavier COSTIL, Maire-adjoint de Courdimanche, en charge des relations institutionnelles et du partenariat.

Avant de conclure, je remercie également les Maires des communes du Syndicat, et l'ensemble de nos partenaires, privés ou publics, pour leur fructueuse et amicale coopération.

Merci, à vous tous qui êtes ici ce soir, et qui avez bien voulu manifester votre sympathie à l'égard de notre Syndicat.

Je forme aussi des vœux pour qu'au-delà de nos différences et de nos opinions, nous nous retrouvions rassemblés autour des valeurs de l'intérêt général, de la responsabilité et de la tolérance ; mais également autour des valeurs de l'amitié et de la convivialité qui fondent le plaisir que nous avons à nous retrouver dans des instants comme celui-ci, ce soir, pour cet échange de vœux.

Je vous souhaite à tous une très bonne année ! Je vous propose maintenant de nous retrouver pour la partie la plus conviviale de cette soirée, autour des buffets, et vous propose de lever nos verres pour fêter cette nouvelle année, en toute amitié.

Je vous remercie.

Emmanuel PEZET